

COMMUNE DE CERVON

Conseil Municipal du 11 décembre 2019

L'an 2019, le 11 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cervon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le mille club, la salle de la Mairie étant en cours de rénovation, sous la présidence de Fabien SANSOIT Maire,

Présents : Monsieur SANSOIT Fabien, Maire, Mesdames : BOULIN Stéphanie, CORDILLOT Marie-Agnès, GUDIN Michelle, Messieurs : BERTIN Pascal, LOISY Fabien, MARTIN Jacques, MATHIEU Alain, SAINT-JOST Alexandre

Absent ayant donné délégation : Mme Laure COQUART à M. Yves PETRE

Absents : M. Pascal BERTIN, M. Daniel CHAPUT, M. Charles HALM, Mme Sophie KOWAL

Approbation du procès- verbal :

Mme Stéphanie BOULIN donne lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- Rénovation de la Salle du Conseil à la Mairie : en cours
- Réparation d'une canalisation à Montliffé : terminé

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

- Les études ont été réalisées. Les conventions de travaux ont été adressées aux particuliers pour la réalisation des travaux en domaine privé.

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

- Un devis a été demandé au SIEEEN pour l'installation de deux poteaux d'éclairage public à Marcilly, route de Précy. La dépense totale s'élève à 10 260,00 € dont 4275,00€ correspondant à la part communale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'installation de deux poteaux d'éclairage public à Marcilly, route de Précy.

CONTROLE DEFENSE INCENDIE

- Les 10 poteaux de défense incendie doivent être contrôlés tous les 3 ans

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier le contrôle des 10 poteaux incendie de la commune au SIAEP pour une somme de 525,60€

ASSURANCE DU PERSONNEL

- La CNP assurance nous a transmis un appel à cotisation provisionnelle pour couvrir le personnel de la mairie en cas d'absence pour maladie, décès etc.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire cette assurance à la CNP

ASSURANCE DE LA COMMUNE

- Depuis plusieurs années GROUPAMA assure les bâtiments de la Commune pour un montant de 6 665,37€ avec franchise. Le groupe ALLIANZ propose une assurance de 3 973,78€ sans franchise. GROUPAMA, contacté, fait une proposition de 4 568,23€ sans franchise et 3 825,37€ avec franchise

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier l'assurance des bâtiments de la commune au GROUPAMA (4 568,23€ sans franchise).

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL

- Le temps de travail de deux agents de la Commune a dû être augmenté suite à un départ à la retraite :

- de 29H à 33H de l'ASTEM pour l'entretien des écoles et de la bibliothèque
- de 18H à 20H d'un agent technique pour la surveillance des enfants qui mangent à la cantine

Le CTP a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour prendre pour l'augmenter le temps de travail de ces deux agents

CONTRAT LOGICIEL ET MAINTENANCE INFORMATIQUE

- Les contrats d'utilisation et de maintenance des logiciels utilisés par la secrétaire de Mairie arrivent à expiration. Actuellement le contrat utilisation des logiciels est assuré par SEGILOG et le contrat maintenance par le SIEEEN. Trois solutions sont envisageables :

- reconduire le contrat d'utilisation des logiciels avec SEGILOG et la maintenance avec le SIEEEN.
- Contracter un « pack » global » avec le SIEEEN incluant l'utilisation des logiciels, la formation et la maintenance. Le contrat inclut aussi le renouvellement du matériel tous les 5 ans.
- Signer un contrat avec Berger Levrault incluant l'utilisation des logiciels « SEGILOG » ainsi que pour la maintenance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à prendre la meilleure solution après consultation.

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU SIAEP

- M. le Maire nous présente le rapport du SIAEP sur la qualité de l'eau qui peut être consulté en Mairie. **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport du SIAEP**

DEMANDE DE SUBVENTION

- M. Damien DELBREIL, Professeur d'Histoire-Géographie au Collège de Corbigny demande une subvention pour les élève de Cervon qui fréquentent son établissement afin de financer un voyage en Normandie (plages du débarquement). Deux élèves sont concernés. **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.**

VŒUX 2020

- Les vœux 2020 se dérouleront le 4 janvier à la Salle des Fêtes

QUESTIONS DIVERSES

- La Maison du Rideaux à Clamecy nous a transmis un devis de 2 698€ pour l'obscurité de la Salle des Fêtes. **Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature de ce devis**
- Les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre organisent une finale départementale du jugement de bétail et nous demandent d'être partenaire de cette journée en donnant une récompense ou en accordant une aide financière. M. le Maire les contactera en leur proposant d'acheter une coupe.
- **Accueil périscolaire** : Dans le cadre du contrat enfance jeunesse de la Communauté de Communes une subvention de la CAF est accordée pour le fonctionnement des accueils périscolaires. Afin de pouvoir encore en bénéficier, les divers lieux d'accueil (Corbigny, Cervon, Teigny) devront être regroupés sous la direction du CLSH du centre social de Corbigny. Un projet pédagogique commun devra être écrit et des rencontres entre tous les animateurs organisés. **Le Conseil Municipal donne son accord**
- **Assainissement** : La Communauté des Communes de Tannay, Brinon, Corbigny nous a transmis le rapport d'études de raccordement en domaine privatif du projet d'assainissement de Cervon et son financement. Les subventions envisagées devraient permettre de financer les travaux nécessaires en domaine privé.
- Le Parc Régional du Morvan propose aux Mairies de prendre une délibération pour le maintien de la Maternité d'Autun. **Le Conseil Municipal donne son accord.**

La séance est levée à 23H25